BULLETIN D'INFORMATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

09 / 2014

SANTÉ ESTRIE

UNE INSPIRATION. DE L'INNOVATION.

BON COUP

PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Et les finalistes sont...

3

DOSSIER SPÉCIAL

LAC-MÉGANTIC, UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE

Après l'intervention d'urgence vient le retour vers une nouvelle vie normale

6

ANNONCE MINISTÉRIELLE

CSSS DU GRANIT

Le ministre Barrette a réitéré son soutien à la communauté à l'occasion du bilan annuel post-sinistre

10

QUOI DE NEUF

FLUORATION DE L'EAU

La DSP de l'Estrie s'est penchée sur la question : une mesure préventive sécuritaire qui a fait ses preuves

13

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Québec

Bulletin SANTÉ ESTRIE

Axé essentiellement sur les grandes nouvelles et les bons coups du réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie, le Santé Estrie est un bulletin d'information publié à la suite de chaque rencontre du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie (à raison d'environ six publications par année). Le bulletin Santé Estrie s'adresse autant au personnel du réseau qu'à la population de l'Estrie.

ISBN : 978-2-923743-16-5

Ce bulletin d'information est produit par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Toute reproduction est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets, vous pouvez communiquer avec l'équipe des communications au 819 829-3400, poste 42548 ou visiter le site Internet de l'Agence à l'adresse www.santeestrie.qc.ca.

SIÈGE SOCIAL
300, rue King Est, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

RESSOURCES INFORMATIONNELLES
295, rue Olivier
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Québec

SOMMAIRE

BON COUP

PRIX D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX 3

ANNONCE MINISTÉRIELLE

CSSS DU GRANIT 5

DOSSIER SPÉCIAL – LAC-MÉGANTIC, UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE

RÉTABLISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ 6
COMMÉMORATIONS DU PREMIER ANNIVERSAIRE 8

QUOI DE NEUF

DÉPLOIEMENT DU DOSSIER SANTÉ QUÉBEC 10
SOUTIEN DE LA RELÈVE 11
FLUORATION DE L'EAU 12
SEMAINE PROVINCIALE DES DROITS DES USAGERS 13
COLLOQUE SUR LES DROITS DES USAGERS ET LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES 13
SÉMINAIRE DU PROGRAMME LEAN 14
POLITIQUE MINISTÉRIELLE DE SÉCURITÉ CIVILE – SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX 15
FORUM DE CONSULTATION DU COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE 16
RENDEZ-VOUS DES CADRES 2014 17

AUTRES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE 18
COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE 18
COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE 19
CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 19

BON COUP

PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Et les finalistes sont...

L'édition 2013-2014 des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux se clôturera le 16 octobre prochain, au cours d'une cérémonie de remise de prix qui se tiendra à l'Espace 400e de Québec.

LES PROJETS QUI ONT RETENU L'ATTENTION DU JURY RÉGIONAL

Cette année, huit projets ont été soumis au jury régional des Prix d'excellence. De ce nombre, quatre projets ont été retenus comme lauréats régionaux et présentés au jury national.

LES PRIX D'EXCELLENCE
DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

1. L'organisme JEUNES POUSSES, pour son projet ***Un trésor dans mon jardin et l'éducation sensorielle au goût***. Jeunes pousses a le souci d'utiliser des moyens attrayants et efficaces pour favoriser l'adoption de saines habitudes alimentaires en développant chez l'enfant une relation de plaisir et d'ouverture envers une grande variété d'aliments. À la suite des ateliers, les enfants démontrent une plus grande ouverture à goûter de nouveaux aliments, une augmentation de la préférence et de la consommation de fruits et de légumes, la volonté de s'impliquer davantage dans la préparation des repas à la maison et l'augmentation du temps passé à table en famille.

2. Le CENTRE DES FEMMES DU VAL-SAINT-FRANÇOIS, pour son projet ***Soutenir les femmes, consolider la communauté de la municipalité régionale de comté (MRC) des Sources***. L'organisme a réuni les partenaires pour intervenir auprès des femmes dans le besoin de la MRC voisine afin de réduire les conséquences néfastes des conditions de vie défavorables sur la santé et le bien-être de cette population.

3. Le TREMPLIN 16-30 DE SHERBROOKE, pour le projet *Travail d'un jour*. Ce dernier a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de désaffiliation sociale ou d'itinérance par le biais d'un accès au revenu, de mesures d'accompagnement ainsi que de référence en matière d'insertion sociale et socioprofessionnelle. Le projet permet à des personnes de 18 ans ou plus de profiter d'un service souple et adapté à leur situation de vie, les incitant à tirer bénéfices de leurs période de stabilité et de vivre des expériences positives.

4. Le CENTRE DE RÉADAPTATION ESTRIE (CRE), pour son projet *La résilience, une compétence qui se développe. L'application de la psychologie positive avec la clientèle du programme adulte*. La dimension spirituelle intégrée au processus de réadaptation est un sujet rarement abordé. Le projet, qui en est à sa première phase de déploiement, démontre une fois de plus comment le CRE repousse sans cesse les limites, afin d'offrir des soins d'une qualité exemplaire et mettant « l'humanisation des soins » au premier plan.

L'Agence est très heureuse de soutenir la candidature de ces quatre lauréats régionaux au niveau national et leur souhaite la meilleure des chances.

SEREZ-VOUS DE LA PROCHAINE ÉDITION?

Les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux s'adressent aux organismes communautaires et aux établissements. Ils reconnaissent, dans différents domaines, des initiatives répondant de façon originale aux défis du réseau tout en contribuant à améliorer les conditions de vie et le mieux-être des patients, des patientes, des usagers et des usagères partout au Québec.

Les mentions d'honneur et les Prix d'excellence sont accompagnés de bourses allant de 5 000 $ à 25 000 $.

La période de mise en candidature s'échelonne habituellement de décembre à février. Pour plus d'information, CONSULTEZ LA SECTION PRIX D'EXCELLENCE DU SITE WEB DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS).

ANNONCE MINISTÉRIELLE

CSSS DU GRANIT

Le ministre Barrette a réitéré son soutien à la communauté à l'occasion du bilan annuel post-sinistre

Lors d'une conférence de presse tenue le 4 juillet dernier en présence du ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Gaétan Barrette, le CSSS du Granit ainsi que l'Agence ont fait le bilan des actions réalisées lors de l'intervention de crise ainsi que pendant la première année de rétablissement. Une année chargée, tant en émotions qu'en actions, afin de soutenir la population de Lac-Mégantic par rapport aux impacts collatéraux de cette tragédie. Pour ce faire, des ressources ont dû être ajoutées, les structures existantes ont dû être réorganisées et l'offre de service a dû être adaptée en fonction des besoins de la population.

« Il y a un mur que l'austérité ne peut pas franchir, et c'est celui des besoins pressants de la population », a déclaré le ministre Barrette, en reconnaissant qu'un an après le drame il restait « encore beaucoup à faire » avant que la vie des gens affectés puisse reprendre son cours normal à Lac-Mégantic.

« Il y a un mur que l'austérité ne peut pas franchir, et c'est celui des besoins pressants de la population », a déclaré le ministre Barrette.

DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO : M. GHISLAIN BOLDUC, DÉPUTÉ DU COMTÉ DE MÉGANTIC, Dr GAÉTAN BARRETTE, MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Mme COLETTE ROY-LAROCHE, MAIRESSE DE LAC-MÉGANTIC, Dre GENEVIÈVE PETIT, MÉDECIN CONSEIL À LA DSP DE L'ESTRIE, Mme LYNDA PÉRIGNY, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE À L'AGENCE, Mme VICKY ORICHEFSKY, DIRECTRICE DES PROGRAMMES DES SERVICES À LA JEUNESSE ET AUX ADULTES ET DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES AU CSSS DU GRANIT ET M. PIERRE LATULIPPE, DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CSSS DU GRANIT. CRÉDIT PHOTO : RONALD MARTEL

DOSSIER SPÉCIAL
LAC-MÉGANTIC, UN AN APRÈS LE SINISTRE

Le 6 juillet 2013 est une date qui a marqué à jamais la mémoire collective des Estriens et des Estriennes, mais également de tout le Québec en entier. L'accident ferroviaire survenu à Lac-Mégantic, cette nuit-là, a eu plusieurs répercussions sur la santé de la population : le décès de 47 personnes, un incendie majeur et le déversement d'environ six millions de litres de pétrole dans l'environnement, la destruction de plusieurs édifices et l'évacuation de plusieurs commerces et résidences du centre-ville de la municipalité.

Un an plus tard, la réponse aux impacts du sinistre se fait encore sentir au sein du réseau estrien, et ce, tant sur les plans environnemental que social. Le maintien d'une proactivité des acteurs de santé à Lac-Mégantic vise à continuer de minimiser les impacts à moyen et à long terme dans la communauté.

RÉTABLISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Après l'intervention d'urgence vient le retour vers une nouvelle vie normale

Des équipes de la Direction de santé publique (DSP) de l'Estrie ainsi que du CSSS du Granit sont toujours actives pour le rétablissement de la communauté à Lac-Mégantic. En plus des conséquences au plan émotif, les pertes humaines, financières, matérielles et sociales ainsi que les multiples démarches inhérentes à celles-ci entraîneront, pour certains, des répercussions sur plusieurs années. Les enjeux environnementaux sont aussi considérables et perdureront encore plusieurs années. La gestion des risques et des perceptions des risques à la santé qui en découlent est une réalité importante avec laquelle les équipes du réseau doivent continuer de travailler, mois après mois.

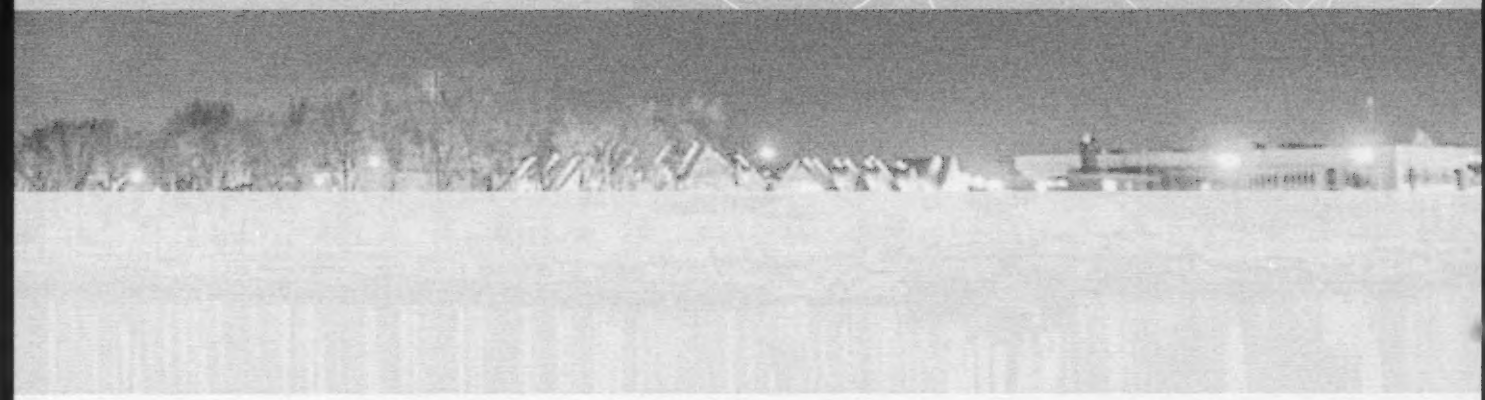

UN PLAN DE RÉTABLISSEMENT CONJOINT RÉGIONAL ET LOCAL

Par la mise en place d'un plan de rétablissement conjoint régional et local de rétablissement, entre l'Agence et le CSSS du Granit, le réseau assure une poursuite de la mobilisation coordonnée des ressources pour répondre aux impacts du sinistre, aussi longtemps que nécessaire. Un sinistre tel que celui de Lac-Mégantic entraîne un rétablissement plutôt long et complexe et ce plan de rétablissement conjoint a pour objectif d'orchestrer l'évaluation continue, la coordination, la réalisation et le suivi des mesures particulières sociosanitaires qui doivent s'actualiser auprès de la population sinistrée pour réduire les impacts du sinistre et prévoir la prise en charge des séquelles possibles à moyen et à long terme.

BILAN DES ACTIONS POSÉES PAR LA DSP DEPUIS UN AN :

Protéger la santé de la population ainsi que celle des travailleurs impliqués dans les travaux au centre-ville de Lac-Mégantic (restauration, reconstruction, remblayage, décontamination) en recommandant les mesures nécessaires.

Effectuer les suivis concernant la qualité de l'air, de l'eau, du sol ainsi que des craintes de risques à la santé relativement aux bruits, aux poussières et aux odeurs

Élaborer un plan de vigie et de surveillance de l'impact du sinistre sur l'état de santé de la communauté

BILAN DES DEMANDES DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ENREGISTRÉES UN AN APRÈS LA TRAGÉDIE :

Plus de **200** personnes ont été rencontrées par un professionnel, pour un total d'environ **1200** interventions

7,2 % des interventions se font en groupe et **92,8 %** individuellement

39 % des demandes proviennent d'hommes, ce qui est remarquable par rapport aux statistiques de consultation chez les hommes en général

Plus de **400** demandes de soutien psychosocial sont directement liées au sinistre

Moyenne de **40** demandes de soutien psychosocial par mois au CSSS du Granit depuis le sinistre comparativement à une moyenne de **20** par mois avant celui-ci

COMMÉMORATIONS DU PREMIER ANNIVERSAIRE

Un pas de plus vers la paix intérieure

Un an jour pour jour après le sinistre se tenaient des activités de commémoration pour permettre à la population de Lac-Mégantic de tourner la page. Selon les constatations des intervenantes psychosociales et des intervenants psychosociaux de l'équipe de rétablissement du CSSS du Granit, les commémorations du premier anniversaire ont eu un effet important sur les personnes endeuillées à Lac-Mégantic. Chacun à leur façon, les citoyens et les citoyennes ont pris le temps de souligner l'événement et d'avancer vers l'espoir et la vie. Communément appelée « fermeture de la boucle », cette étape majeure du processus de deuil se veut très positive pour continuer à avancer.

« Les citoyens ont investi beaucoup d'eux-mêmes dans les commémorations et profitent actuellement de la période des vacances. Nous sommes heureux qu'ils s'accordent des moments de plaisir si nécessaires à leur rétablissement » affirmait une intervenante psychosociale du CSSS du Granit une semaine après les commémorations.

CRÉDIT PHOTO: ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le « Gage de la reconnaissance » pour dire « Merci! »

Quelle belle initiative de l'équipe psychosociale de rétablissement du CSSS du Granit que de bâtir, par la remise d'un tel jeton, une grande chaîne de reconnaissance dans la communauté. L'initiative, lancée en conférence de presse locale, le 30 juin dernier, permet ainsi de signifier à une personne qui vous a fait du bien à quel point vous êtes reconnaissant de sa contribution à votre bien-être. Et ainsi de suite pour poursuivre la chaîne de reconnaissance comme dans l'esprit de donner au suivant.

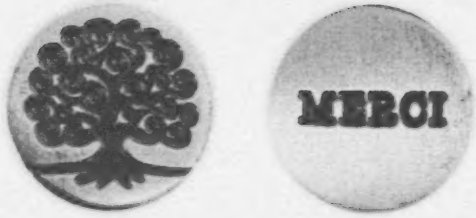

DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO : M^me^ CÉLINE LARIN, COORDONNATRICE DE L'ÉQUIPE PSYCHOSOCIALE DE RÉTABLISSEMENT AU CSSS DU GRANIT, **D^r^ GAÉTAN BARRETTE**, MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX AINSI QUE **M^me^ VICKY ORICHEFSKY**, DIRECTRICE DES PROGRAMMES DES SERVICES À LA JEUNESSE ET AUX ADULTES ET DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES AU CSSS DU GRANIT. CRÉDIT PHOTO : RONALD MARTEL

QUOI DE NEUF

DÉPLOIEMENT DU DOSSIER SANTÉ QUÉBEC

Les travaux tirent à leur fin en Estrie

Au 31 août 2014, on pouvait dénombrer 82 sites cliniques qui pouvaient accéder au Dossier Santé Québec (DSQ) sur un total de 106 sur le territoire. D'ici quelques semaines, trois autres sites cliniques s'ajouteront, ce qui portera le total à au-delà de 80 % des sites cliniques branchés. Quant aux pharmacies communautaires, elles sont au nombre de 53 à verser leurs données au DSQ sur un total de 58 (Le nombre total de pharmacies communautaires est passé de 57 à 58; une nouvelle pharmacie a ouvert ses portes à Compton.), soit plus de 90 % des pharmacies communautaires branchées.

« Environ 80 % des sites cliniques sont actuellement branchés. »

POURQUOI PAS 100 %?

Lors des tournées dans les différents sites cliniques, diverses raisons de ne pas se brancher au DSQ ont été évoquées :

- Quelques médecins pratiquant en cabinet privé planifient prendre leur retraite à court terme. L'effort requis n'est alors pas justifié selon eux.
- Quelques cliniques sont encore très loin de l'informatique alors que le branchement au DSQ requiert une informatisation minimale comme l'utilisation d'un poste informatique et l'utilisation d'Internet. Cela peut demander du soutien technologique pour lequel certains médecins ne se sentent pas toujours bien outillés.
- Quelques cliniques offrent des services de médecine alternative pour lesquels les données du DSQ ne présentent pas d'intérêt.
- Des sites cliniques offrent des services pour lesquels les données du DSQ seront disponibles plus tard, comme la médecine sportive.

L'AGENCE CONTINUE SES TRAVAUX

L'équipe de l'Agence a sollicité tous les sites cliniques à plusieurs reprises au cours de la dernière année et demie. Seulement quelques sites n'ont pas donné suite. La fin du projet de déploiement ne signifie pas la fin du soutien qui sera offert aux cliniques médicales qui désireront se brancher au DSQ. En effet, elles pourront toujours communiquer avec l'Agence qui se fera un plaisir de les guider dans les différentes étapes à franchir pour accéder aux données sur leur clientèle. Pour plus d'information au sujet du DSQ, il est possible de contacter M. Alain Boisvert à l'Agence.

DOSSIER SANTÉ QUÉBEC

AILLEURS AU QUÉBEC

Selon le bilan provincial produit à la fin juin 2014, plus du quart des 2550 sites cliniques de la province étaient branchés, soit 700 sites. Les groupes de médecine de famille (GMF) présentent la proportion la plus importante (55 %) de ces sites, alors que les cliniques médicales privées tardent à adhérer (11 %).

Au même moment, 74 % des pharmacies communautaires de la province versaient aussi leurs données au DSQ. On indique que plus de 4 millions de Québécoises et de Québécois ont maintenant un profil médicament au DSQ. Enfin, 71 % des résultats de laboratoire et 60 % des examens d'imagerie diagnostique étaient versés au DSQ en date du 30 juin 2014.

SOUTIEN DE LA RELÈVE

Une bourse de soutien est offerte par la DSP de l'Estrie

En février 2014, le C. A. de l'Agence approuvait la création d'une bourse annuelle d'excellence offerte par la DSP de l'Estrie. Cette bourse était le fruit d'une collaboration avec la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) et s'inscivait dans le programme de bourses d'excellence de la Faculté. Saluée par les étudiants, les étudiantes, les intervenantes et les intervenants de santé publique de la région et de l'Institut national de santé publique, la création de cette bourse contribue au rehaussement des standards académiques.

Quelques mois plus tard, au printemps 2014, la DSP notait une augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes souhaitant s'investir en santé publique par diverses modalités. Vu ce contexte favorable ainsi que l'accueil très positif de la bourse d'excellence en février, la DSP lancera dès cet automne une nouvelle bourse annuelle, soit une bourse de soutien en santé publique.

Cette bourse de soutien s'ajoute aux nombreuses activités de la DSP consistant à valoriser et à intégrer à ses pratiques le volet de l'enseignement et de la recherche universitaire.

Une belle innovation!

FLUORATION DE L'EAU

La DSP de l'Estrie s'est penchée sur la question : une mesure préventive sécuritaire qui a fait ses preuves

POURQUOI FLUORER L'EAU?

La carie dentaire est un problème de santé toujours présent et les mesures actuellement en place pour la prévenir ont atteint une limite :

- La carie s'avère 50 % plus élevée en Estrie et au Québec que chez nos voisins nord-américains, qui ont davantage accès à de l'eau fluorée.
- La carie dentaire a des conséquences négatives sur l'état de santé global de la population, particulièrement des personnes les plus vulnérables.

LA FLUORATION : SÉCURITAIRE, PERTINENTE ET EFFICACE

Aux concentrations recommandées, la fluoration de l'eau potable n'a pas d'effet négatif significatif sur la santé humaine ni sur l'environnement.

Les fluorures sont omniprésents dans la nature. On les retrouve en quantité variable dans le sol, l'air, l'eau, les aliments, etc., et la quantité ajoutée au réseau d'aqueduc s'avère imperceptible et inoffensive. Plus de 90 associations ou organisations scientifiques nationales et internationales appuient sa pertinence, son efficacité et sa sécurité.

- L'Organisation mondiale de la Santé
- Santé Canada
- Les associations médicales et dentaires canadiennes et américaines
- Les associations pédiatriques canadiennes et américaines
- L'Ordre des dentistes du Québec
- Et plusieurs autres

La fluoration de l'eau contribue à diminuer grandement la souffrance associée à la carie dentaire ainsi que les coûts de la prévention et du traitement de cette dernière. Pour 1 $ investi en fluoration, on réduit d'environ 80 $ les coûts liés aux soins dentaires.

CE QU'IL FAUT SAVOIR DE LA DSP

La DSP est régie par la Loi sur la santé publique. Cette loi protège la population de toute ingérence potentielle d'un gouvernement ou d'un autre organisme. Son but premier : prévenir les problèmes de santé et protéger la population. La DSP est composée de médecins spécialistes et d'experts formés pour porter un jugement critique quant aux études scientifiques et mettre en place des actions.

« POUR 1 $ INVESTI EN FLUORATION, ON RÉDUIT D'ENVIRON 80 $ LES COÛTS LIÉS AUX SOINS DENTAIRES. »

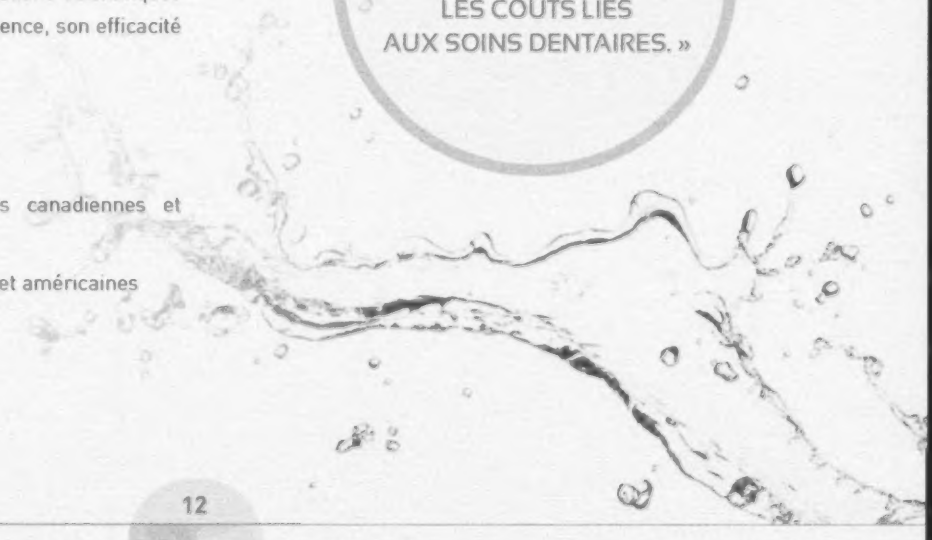

SEMAINE PROVINCIALE DES DROITS DES USAGERS

Une amorce à un mois d'octobre bien rempli en activités

L'édition 2014 de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux se tiendra du 26 septembre au 3 octobre prochain. Marquant aussi le début d'un mois rempli d'activités de sensibilisation à ce sujet au sein des établissements du réseau, la Semaine a pour but de faire connaître et de rappeler aux usagers et aux usagères du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) leurs droits. Sous la thématique annuelle *Le droit de recevoir des soins et des services appropriés*, les activités de cette semaine promotionnelle s'adresseront aux personnes qui ont reçu, reçoivent ou recevront un jour des soins et des services des établissements de santé ou de services sociaux du Québec.

Cette semaine de sensibilisation à l'échelle provinciale prendra fin le 3 octobre, mais initiera du même coup des actions régionales qui se poursuivront durant tout le mois d'octobre au sujet de la responsabilité partagée des acteurs.

Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux

À PROPOS DU COMITÉ RÉGIONAL DE PROMOTION DES DROITS DES USAGERS

Ces activités de sensibilisation sont une initiative du Comité régional de promotion des droits des usagers qui déploie chaque année plusieurs efforts de promotion des droits auprès des usagers ainsi qu'auprès des dispensateurs de services. Le Comité estime qu'il est essentiel que ces derniers connaissent mieux les droits de chacun afin d'améliorer la qualité des services offerts et, par le fait même, la satisfaction des usagers et des usagères.

COLLOQUE SUR LES DROITS DES USAGERS ET LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES

Une première édition sous cette formule

Le 31 octobre prochain aura lieu le ***Colloque sur les droits des usagers et la qualité des soins et des services***, de façon à clore le mois de sensibilisation et de promotion des droits des usagers. L'événement en sera à sa première édition sous cette formule regroupée et se déroulera à La Toque Rouge, située au 1435 rue Belvédère Sud, à Sherbrooke. Les personnes participantes seront accueillies sur place vers 8 h 30.

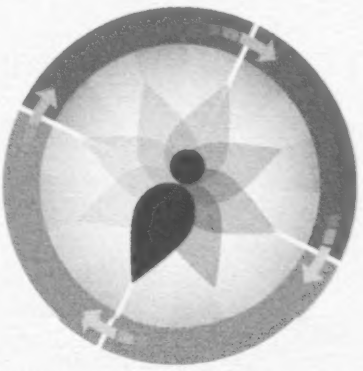

« L'usager au cœur de ses droits,

L'usager au cœur de la qualité des services : une responsabilité partagée. »

La programmation de cette journée mettra de l'avant l'interrelation entre le respect des droits des usagers et la qualité des soins et des services, dans une optique de responsabilité partagée. Plusieurs personnes intervenantes, ateliers et exposés se relayeront afin de partager savoirs et informations aux personnes participantes présentes. Des interventions théâtrales animeront les activités, grâce à l'implication d'Angèle Séguin, du Théâtre des Petites Lanternes, à titre de directrice artistique.

Environ 150 personnes sont attendues pour cette journée unique. Le comité organisateur a hâte de vous y accueillir et de vous dévoiler les surprises qu'il vous réserve!

TOUJOURS PAS INSCRIT?

La date limite pour s'inscrire est le 17 octobre. Pour ce faire, il suffit de contacter M^ME^ **ANNIE CORRIVEAU-RAYMOND** de l'Agence à l'adresse courriel suivante : acorriveauraymond.agence05@ssss.gouv.qc.ca.

SÉMINAIRE DU PROGRAMME LEAN

La performance était au rendez-vous

Près de 70 personnes étaient au rendez-vous lors du séminaire qui a eu lieu, le 6 juin dernier, au Grand Times Hôtel à Sherbrooke. Ce fût l'occasion pour les gestionnaires terminant leur programme court de gestion de la performance appliquée aux systèmes de la santé et des services sociaux, de présenter le projet qu'ils ont réalisé dans le cadre de leur formation offerte par l'Université du Québec à Trois-Rivières. Leur mandat était de réaliser un projet LEAN dans leur milieu de travail respectif.

Ainsi, lors du séminaire de recherche, ils ont eu l'opportunité de présenter leur projet, leur méthodologie d'intervention ainsi que les résultats obtenus. Pour les personnes invitées, ce fût une belle occasion de prendre connaissance de projets inspirants d'amélioration continue actuellement en cours d'implantation dans le réseau et d'en apprendre davantage sur la démarche LEAN.

Félicitations aux 20 finissants et finissantes ayant également obtenu la certification GREEN BELT (LEAN SIX SIGMA).

POLITIQUE MINISTÉRIELLE DE SÉCURITÉ CIVILE – SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Un levier important pour tous les acteurs en sécurité civile

Depuis les dernières années, l'Estrie a connu son lot de sinistres sur son territoire faisant ainsi connaître la mission santé tant au personnel du réseau qu'aux partenaires en sécurité civile. Cependant, la sécurité civile est encore bien mal connue et comprise de tous et toutes. Par la nouvelle *Politique ministérielle de sécurité civile – Santé et services sociaux*, le MSSS favorise une vision commune de la sécurité civile au sein du réseau sociosanitaire québécois. S'inscrivant en continuité avec les actions gouvernementales, entre autres, avec la *Politique québécoise de sécurité civile du ministère de la Sécurité publique*, cette politique permet de guider l'ensemble des acteurs de RSSS vers des objectifs d'amélioration continue à travers les quatre dimensions de la sécurité civile (prévention, préparation, intervention et rétablissement). Il s'agit d'un levier important pour soutenir et encourager les efforts et les initiatives en matière de sécurité civile de l'ensemble des acteurs concernés.

37 OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI 10 ANS

La politique présente cinq orientations visant à rendre concrète cette vision d'un réseau plus résilient aux sinistres :

1. Consolider les instances de coordination pour assumer un leadership en sécurité civile
2. Raffermir les liens de partenariat en matière de sécurité civile
3. Adopter l'approche en gestion des risques comme base de planification en sécurité civile
4. Accroître la résilience du MSSS et du réseau en matière de sécurité civile
5. Assurer, de façon continue, la formation du personnel affecté à la sécurité civile et favoriser le développement des compétences

De ces cinq grandes orientations, 37 objectifs viennent guider les actions à prendre pour les prochaines années. Le RSSS de l'Estrie entend suivre cette voie et se donnera les moyens pour rencontrer ces objectifs. Un comité régional formé des coordonnateurs locaux de sécurité civile est déjà en place et travaillera prochainement à la mise en œuvre de cette politique.

La mission « Santé » du Plan national de sécurité civile est constituée de six volets de réponse aux conséquences d'un sinistre :

- préhospitalier d'urgence;
- hospitalier;
- santé de première ligne;
- sociosanitaire spécifique;
- psychosocial;
- santé publique.

Elle comprend également un volet transversal : les communications. Le tout est orchestré par une instance de coordination qui assure l'arrimage et la cohésion entre les différents volets.

FORUM DE CONSULTATION DU COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

M. Mario Morand, un des 25 membres de cette troisième édition du Forum

À la suite de l'appel de candidatures effectué à travers le Québec, de janvier à mars 2014, le commissaire à la santé et au bien-être, M. Robert Salois, a nommé en juin dernier, pour un mandat de trois ans, les membres du troisième Forum de consultation. Le Forum est composé de 25 membres, soit 16 citoyennes et citoyens venant de chacune des régions du Québec et 9 citoyennes et citoyens possédant une expertise particulière en relation avec le domaine de la santé et des services sociaux.

C'est à titre de membre expert que M. Mario Morand, directeur général des CSSS des Sources et du Haut-Saint-François, siègera sur le Forum. Il aura comme rôle de représenter les gestionnaires en santé et en services sociaux lors des délibérations en Forum au sujet de multiples enjeux.

C'est à travers le partage de leurs expériences, valeurs et connaissances que l'ensemble des membres du Forum contribueront à l'apport d'un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et des Québécois.

Sincères félicitations à M. Morand pour cette nomination!

SUR LA PHOTO : M. MARIO MORAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES CSSS DES SOURCES ET DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

RENDEZ-VOUS DES CADRES 2014

Une activité de réseautage sous le thème du dépassement de soi

Dans le cadre des rendez-vous du personnel d'encadrement, une activité régionale de ressourcement et de réseautage a été tenue le 19 juin 2014 et avait comme thématique *La voie de la réussite : De la persévérance au dépassement de soi* en présence de M. Mario Cantin, vice-président régional Laval et Rive-Nord à la Banque national du Canada et consultant-motivateur. Cette rencontre fût un moment privilégié pour redonner un sens à toutes les responsabilités des gestionnaires et très pertinente comme contribution au réseautage à travers la région. Essentiellement, l'activité a porté sur la prémisse qu' « il importe de travailler sur soi pour tendre vers l'authenticité et, ainsi, réussir à mieux mobiliser ses équipes. De la plus haute montagne en Amérique du Nord, le mont McKinley en Alaska, au sommet de l'Afrique, en passant par l'Everest, le défi réside dans le dépassement de soi. ». L'utilisation de la métaphore de l'alpinisme a permis d'illustrer comment le rôle des ressources humaines auprès de leaders ressemble à celui des sherpas dans les expéditions et permet aux organisations d'atteindre les plus hauts sommets.

À noter à l'agenda

Le prochain rendez-vous des cadres 2014 ainsi que la collation des grades pour 50 personnes finissantes aura lieu, le mercredi 3 décembre prochain, au Théâtre Granada à Sherbrooke. L'événement aura comme thématique *Gérer et coordonner un monde complexe dans une perspective d'éthique organisationnelle* en présence de M. Michel Lorange, Ph.D.- Conseil en gestion, mobilisation des personnes et éthique clinique. D'autres détails viendront sous peu!

AUTRES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Départ de deux membres

Cet été, nous apprenions le départ de deux membres de longue date du C. A. de l'Agence. En effet, M. Bernard Lacroix, ancien directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, ainsi que M. Martin Robert, ancien représentant de la Commission multidisciplinaire régionale de l'Estrie, quittent leur siège pour s'investir dans d'autres projets. Un grand merci à ceux-ci pour la qualité de leur soutien ainsi que pour leur collaboration.

Bonne continuité!

COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Deux mandats sont renouvelés au sein de la Commission et une nouvelle personne est désignée

Le C. A. a renouvelé le mandat de M^me^ Isabelle Champigny, psychoéducatrice, à un poste de professionnelle du domaine social. Celle-ci a été désignée par et parmi les membres des comités exécutifs des conseils multidisciplinaires des établissements de la région pour un mandat qui se terminera en juin 2017. Le mandat de M^me^ Estelle Chamoux, professeure de biologie à l'Université Bishop's, a aussi été renouvelé au poste de représentante des écoles et des facultés d'enseignement universitaire de la région pour les domaines de la santé autres que la médecine et les soins infirmiers. Le mandat s'échelonnera jusqu'en juin 2017.

De son côté, M^me^ Saunia Caron, chef d'administration de programme au CSSS-IUGS, a été désignée par le C. A. au poste de gestionnaire du domaine social, pour un mandat se terminant en juin 2017.

Félicitations à toutes pour ces engagements!

COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Deux mandats sont renouvelés

Le C. A. de l'Agence a renouvelé le mandat de M^me^ Nathalie Schoos, directrice des soins infirmiers au CSSS-IUGS, à un poste de gestionnaire des soins infirmiers, ainsi que le mandat de M^me^ Chantale Tardif, chef d'unité au CSSS-IUGS, à un poste de membre observateur, et ce, pour des mandats qui prendront fin en juin 2017.

Bonne continuité à celles-ci!

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les dates à écrire à l'agenda

Les prochaines assemblées du C. A. de l'Agence auront lieu aux dates suivantes :

- Lundi 27 octobre 2014, 19 h
- Lundi 8 décembre 2014, 19 h
- Lundi 9 février 2015, 19 h
- Lundi 13 avril 2015, 19 h
- Lundi 8 juin 2015, 19 h